

et cela pour les dégoûter du *casual ward*. Dans certains de ces dortoirs, on a même établi un système de lits séparés (*separate berth*) pour qu'ils ne soient pas attirés par l'agrément de la société et de la conversation. Rien n'y fait : sur 37,221 individus auxquels l'hospitalité a été donnée en 1879, 14,135 ont été reconnus (*identified*) pour être des vagabonds d'habitude par les officiers chargés de la surveillance. Multiplier outre mesure à Paris le nombre de ces asiles serait donc échouer sur le même écueil et transformer en un encouragement pour la paresse des institutions qui doivent servir exclusivement à la misère. La charité aura bien assez à faire de soutenir tous ceux qui, d'ici à quelques mois, seront en activité. Ce n'est pas du reste qu'elle ait jusqu'à présent failli à ce devoir. Pendant le rude hiver de 1879 à 1880, sa sollicitude s'est surtout manifestée par la quantité de vêtements d'enfants qui ont été envoyés à l'asile de la rue Saint-Jacques, et aussi par le grand nombre d'offrandes modestes dont le total n'a pas laissé de faire une somme assez considérable. Un jour, entre autres, une femme se présentait à l'asile, et, tirant d'un porte-monnaie bien peu garni une pièce de quarante sous, elle dit avec embarras : "Voulez-vous recevoir ceci, je ne suis pas heureuse, et je ne peux pas faire davantage." Un autre jour... mais M. Coppée dira mieux que moi cet épisode dont le récit a ému sa fibre sensible et lui a inspiré des vers touchants :

Un jour sur ce vieux seuil, connu de la misère,
 Une femme parut de qui la pauvreté
 Semblait s'adresser là pour l'hospitalité.
 On allait faire entrer la visiteuse pâle,
 Quand celle-ci, tirant de dessous son vieux châle
 Des vêtements d'enfants arrangés avec soin,
 Dit : " Mon petit est mort et n'en a plus besoin.
 Ce souvenir m'est cher, mais il est inutile.
 Partagez ces effets aux bébés de l'asile."

Cette charité silencieuse du pauvre envers le pauvre n'a-t-elle pas quelque chose qui console de bien des corruptions ?